

---

**CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE**

---

**ANNÉE 1947**

---

**Service des Commissions**

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

**AFFAIRES ÉCONOMIQUES,  
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES**

**Mardi 25 Février 1947.** — *Présidence de M. Armengaud, président.* — La commission s'est réunie en vue de l'audition de l'avant-projet de rapport de M. Duclercq sur le projet de loi n° 41 complétant et modifiant la législation économique.

A l'issue de cet exposé, au cours duquel le rapporteur a souligné les buts essentiels du texte soumis à l'examen de la Commission, celle-ci a affirmé son intention de donner au plus tôt au Gouvernement les moyens nécessaires à la poursuite de la politique de baisse.

Cependant un accord est intervenu sur la nécessité de proposer certaines modifications à ce texte ; celles-ci, loin de minimiser l'adhésion de la commission aux objectifs immédiats du Gouvernement, devant au contraire en faciliter l'application. Les directions essentielles vers lesquelles l'effort allait être porté ont été dégagées.

Au surplus, sur la proposition du président, les commissaires, estimant que le texte soumis au Conseil de la République n'apportait que des retouches de détail à la législation, ont décidé, à l'unanimité, de présenter une proposition de résolution tendant à exprimer le désir de voir le Gouvernement procéder, dès que possible, à une refonte complète de la législation économique, dans le sens qu'elle estime souhaitable.

**Judi 27 Février 1947. — Présidence de M. Armengaud, président.** — La commission a procédé à un nouvel examen détaillé du projet de loi (n° 41) complétant et modifiant la législation économique.

Elle a entendu l'exposé des conclusions du rapporteur, M. Duclercq, et a décidé de proposer un certain nombre de modifications au texte qui lui est soumis, en particulier :

*Article 3.* — L'intervention des organisations professionnelles pour la détermination du stock normal a été repoussée.

*Article 4.* — Une nouvelle rédaction de cet article dispensera les prestations de services traditionnelles dans la vie agricole de l'établissement d'une facture.

*Article 5 bis.* — La Commission a décidé de porter à 100.000 francs le montant minimum de l'amende prévue à cet article.

*Article 8.* — Un alinéa a été ajouté qui assimilera les reprises mobilières abusives à la pratique délictuelle des prix illicites.

*Article 10.* — Les commissaires ont proposé de porter à 300.000 francs le chiffre d'affaires minimum entraînant l'obligation de tenir une comptabilité matière.

*Article 11 bis.* — Après un échange de vues au cours duquel la disjonction de l'article 11 bis a été envisagée, la commission a décidé de proposer une nouvelle rédaction pour cet article.

L'examen de la proposition de résolution (n° 81) tendant à inviter le Gouvernement à procéder à de plus profondes modifications de la législation économique, a fait l'objet d'un débat à la suite duquel les conclusions du rapporteur, M. Duclercq, ont été adoptées.

**Vendredi 28 Février 1947.** — *Présidence de M. Armengaud, président.* — La commission a entendu l'exposé du rapport pour avis de M. Gadoin sur le projet de loi n° 25 relatif à diverses dispositions d'ordre financier.

Sur la proposition du président, les commissaires ont décidé de limiter leur avis à quelques articles de ce projet et de s'attacher à mettre en lumière les seules incidences économiques de ce dernier :

*Article 1.* — La Commission a estimé que le délai de 15 mois, adopté par l'Assemblée Nationale pour la prorogation des dispositions relatives à l'approvisionnement en bois pendant le temps de guerre, pourrait être utilement ramené à 10 mois.

*Article 10.* — Certains inconvénients résultant de l'unification des droits d'enregistrement ont été signalés.

*Articles 19 à 28.* — La commission a mis en lumière l'insuffisance des mesures de publicité prévues. Elle a, d'autre part, souligné le danger économique qu'entraîne la présomption de fraude introduite à l'article 24.

*Article 43.* — Les commissaires ont exprimé le souhait que les modifications entraînées par cet article aboutiront à un examen plus approfondi, dans un proche avenir, des opérations du Fonds national d'amélioration de l'habitat.

*Article 71.* — La représentation des commissions des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République au sein des sous-commissions prévues à cet article a été préconisée.

M. Sauer a été nommé rapporteur de la proposition de résolution (n° 48) relative à la police des animaux dans le rayon des frontières de terre.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mercredi 26 Février 1947.** — *Présidence de M. Salomon Grumbach, président.* — La commission a entendu M. Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, qui, au cours d'un exposé

d'une heure et demie, a traité des différents aspects du problème allemand inscrit à l'ordre du jour de la prochaine conférence de Moscou. Le Ministre a notamment parlé des questions de la Sarre, de la Ruhr et de la Rhénanie, qui intéressent tout spécialement la France ; il a expliqué en détail le mécanisme des trois mémorandums envoyés par le Gouvernement français aux puissances alliées et a souligné l'importance des réparations ; le principal but de la conférence de Moscou devra être d'aboutir à un accord complet entre les grandes puissances et la France s'y emploiera de son mieux. Le Ministre a parlé ensuite de l'alliance franco-britannique, qui va être signée incessamment et qui devra aboutir, selon le point de vue français, à une entente entre les trois puissances : Grande-Bretagne, U. R. S. S. et France, et des conversations actuellement en cours avec la Tchécoslovaquie et la Pologne, en vue de l'adaptation des anciens traités à la situation actuelle.

Le président, après avoir remercié le Ministre de son long et intéressant exposé, a adressé à celui-ci, au nom de tous les membres de la commission, ses meilleurs vœux pour la Conférence de Moscou, afin que soit trouvée une solution au problème allemand en vue d'assurer à la France un maximum de sécurité et de réparations et, au monde tout entier, la paix la plus stable.

Avant l'arrivée du Ministre, la commission avait procédé à un échange de vues sur les conditions dans lesquelles la démocratisation de l'Allemagne pourrait être réalisée et sur les obstacles qu'elle rencontre. Au cours de son exposé, introductif, le président, après avoir cité une série de faits défavorables à la démocratisation dans les différentes zones, a soumis entre autre à la commission un document intitulé : « Propagande allemande pendant la guerre », publié par le docteur Otto Eichenlaub, actuellement président du Gouvernement allemand du Palatinat dans la zone d'occupation française.

Après un débat auquel prirent part notamment MM. Jullien, J.-R. Bloch et Ott, la commission a décidé de poursuivre, lors de sa prochaine séance, l'examen approfondi de la démocratisation de l'Allemagne et du rôle que le fédéralisme peut jouer en cette matière.

## AGRICULTURE

**Mercredi 26 février 1947.** — *Présidence de M. Dulin, président.* — La commission a entendu un exposé de son président sur la

situation du blé en France et en Afrique du nord, telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, à la suite du voyage du Ministre de l'Agriculture aux Etats-Unis et au Canada. Il résulte de cet exposé que 563.000 tonnes de céréales ont pu être obtenues de nos alliés. Le problème de la soudure a ensuite été évoqué et a fait l'objet d'un long échange de vues.

M. Chochoy a été nommé rapporteur de la proposition de résolution (n° 45) tendant à inviter le Gouvernement à tout mettre en œuvre pour augmenter le contingent d'engrais mis à la disposition des jardins ouvriers.

M. Tognard a été nommé rapporteur de la proposition de résolution (n° 47), tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures indispensables pour limiter le préjudice causé par le gel des blés d'hiver et procurer aux agriculteurs semences et plantes destinées au remplacement des blés gelés.

## ÉDUCATION NATIONALE ET BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS.

**Mercredi 26 février 1947.** — *Présidence de Mme Saunier, présidente.* — La commission a pris connaissance des démarches effectuées tant auprès de la commission de la réforme de l'Enseignement qu'auprès du Ministre de l'Education Nationale et du Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres. Elle a décidé de consacrer sa prochaine séance à l'audition du Ministre de l'Education Nationale sur la politique générale de son département.

Après un échange de vues sur son plan de travail, la commission a établi la liste des propositions de loi et de résolution actuellement en cours d'étude devant la Commission de l'Education Nationale de l'Assemblée Nationale.

Elle a ensuite envisagé l'étude de certaines questions concernant notamment l'enfance délinquante, la réforme des Musées de France, l'équipement sportif. Elle s'informerá également des but, activité et réalisations du Centre de formation internationale dirigé par M. Philippe Viannay.

La commission a enfin entendu un exposé de M. Ott sur la séance d'ouverture du congrès des étudiants en sciences de France.

## FAMILLE, POPULATION ET SANTÉ PUBLIQUE

**Mercredi 26 février 1947.** — *Présidence de M. Amédée Guy, président.* — La commission a entendu un exposé de M. le docteur Lafay sur sa proposition de résolution (n° 44) tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures d'urgence nécessaires pour assurer à tous les Français couverts par une législation sociale le droit de bénéficier des médicaments agréés les mieux adaptés à leur état. Elle a confié à l'auteur le soin de la rapporter favorablement en collaboration avec M. Paget.

La commission a désigné M. Pernot comme rapporteur de la proposition de résolution (n° 38) de M. Landry concernant l'assistance aux femmes seules chargées d'enfants.

La commission a officieusement chargé M. Leuret de préparer un rapport sur la proposition de loi (nos 254 et 465 A. N.) adoptée par l'Assemblée Nationale dans sa séance du 25 février 1947, tendant à attribuer au Ministère de la Santé publique un contingent exceptionnel de distinctions.

Elle a, à l'unanimité, approuvé une proposition de M. Leuret tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour faciliter les moyens de transport du corps médical.

Enfin, elle a chargé M. Teyssandier de déposer une proposition de résolution tendant à la mise en application du régime alimentaire n° 4 en faveur de tous les tuberculeux pulmonaires à bacillose positive.

## FINANCES

**Mardi 25 février 1947.** — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a examiné un certain nombre d'articles du projet relatif à diverses dispositions d'ordre financier. Beaucoup de ces articles ont été adoptés dans la forme où ils ont été transmis. La commission a apporté toutefois certaines modifications aux articles concernant le régime de l'affichage et la procédure en matière de confiscation de profits illicites.

Le président a fait connaître à la commission que M. Félix Gouin, Ministre d'État, Président du Conseil du Plan, ferait à la séance du lendemain un exposé d'une grande importance pour le travail ultérieur de la commission en ce qui concerne plus particulièrement le budget extraordinaire et le financement du plan de modernisation, dont elle aura très prochainement à connaître.

**Mercredi 26 février 1947. — Présidence de M. Alex Roubert, Président.** — Au cours d'une première séance, tenue dans la matinée, la commission a d'abord examiné le projet de loi approuvant une convention entre l'État et la Banque de France comme suite aux accords de Bretton-Woods. Elle a entendu la lecture du projet de rapport qui lui a été présenté par M. Alain Poher et en a approuvé les conclusions, favorables à l'adoption du projet. A cette occasion, la commission a procédé à un large échange de vues sur la politique extérieure de la France en matière financière et monétaire.

La commission a ensuite poursuivi l'étude du projet relatif à diverses dispositions d'ordre financier et examiné plus particulièrement les articles relatifs au contrôle exercé sur les administrations par les deux commissions des finances.

Certaines précisions ont été apportées en ce qui concerne la communication et la présentation des documents sur lesquels s'exerce le contrôle et sur les attributions respectives des rapporteurs spéciaux des budgets militaires et des sous-commissions de défense nationale.

Au cours d'une seconde séance tenue dans l'après-midi, la commission a entendu un exposé de M. Félix Gouin, Ministre d'État, président du Conseil du Plan, sur les principes et les modalités d'exécution du plan de modernisation et d'équipement de la France.

Le Ministre a insisté énergiquement sur la nécessité absolue de cet effort qui peut seul, à l'heure actuelle, éviter une décadence définitive de l'économie française et réparer les pertes de substance que la France a subies du fait de la guerre. Il a fait ensuite un tableau rapide des besoins et des productions actuels des différents secteurs de l'économie, en effectuant des comparaisons avec les années 1929, 1938, 1945 et les prévisions qu'on peut établir pour 1948, 1949, 1950 suivant les hypothèses plus ou

moins favorables. Il a insisté sur ce fait que la production française devait non seulement atteindre, mais encore dépasser de loin le niveau de 1938, afin de combler les besoins accumulés pendant les années de guerre et de tendre à l'équilibre de notre balance des comptes dont la situation est, à l'heure actuelle, critique.

Le Ministre est passé ensuite à l'examen détaillé des principaux secteurs économiques : charbon, sidérurgie, électricité, transports, agriculture, etc... Il a indiqué, pour chacun d'eux, les moyens prévus pour obtenir en 1950 une production supérieure à celle de 1938 et corrélativement l'abaissement du prix de revient. Il a terminé en montrant que ces résultats ne seront obtenus que par des sacrifices continus, et en particulier par l'acceptation des Français de voir exporter une partie des produits qui semblent cependant nécessaires, afin d'arrêter l'aliénation du capital national et l'amputation de l'encaisse-or du pays.

*Présidence de M. Cardonne, Vice-Président.* — Après le départ de M. Gouin, la Commission a entendu la lecture de l'avis de M. Avinin sur les projets relatifs aux indemnités allouées aux Conseillers Généraux des départements, d'une part, et de la Seine, d'autre part. Pour ce dernier, elle a chargé M. Avinin de déposer un amendement tendant à remplacer l'indemnité mensuelle de 15.000 francs prévue à l'article unique, par une indemnité mensuelle égale à 50 0/0 du traitement moyen d'un Conseiller de Préfecture de la Seine et à exclure le cumul, pour les Conseillers Généraux qui sont parlementaires, de cette indemnité avec leur indemnité parlementaire.

**Vendredi 28 février 1947.** — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a procédé tout d'abord à un échange de vues sur l'organisation et la distribution de son travail pour l'étude du Budget. Des indications ont été échangées entre les rapporteurs spéciaux et le Rapporteur Général en ce qui concerne la présentation des rapports et les contacts à prendre avec les administrations.

La commission a étudié ensuite les vingt derniers articles du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier. Elle a, en particulier, examiné de très près ceux de ces articles qui ont trait au contrôle des sociétés nationalisées

Elle a décidé de proposer une modification à l'article 84 tendant à ce que, en cas de dissolution du conseil d'administration d'une société nationalisée, certains des administrateurs dont l'action aurait été reconnue heureuse au sein de l'ancien organisme puissent être nommés dans le nouveau Conseil d'administration.

Au cours de la première semaine de mars, la commission se consacrera à une étude préalable du projet de budget extraordinaire.

## FRANCE D'OUTRE-MER

**Mercredi 26 février 1947.** — *Présidence de M. Marc Rucart, président.* — La commission a été saisie d'une motion de la Ligue des Droits de l'Homme relative aux affaires d'Indochine.

Cette motion a donné lieu à un premier échange de vues au cours duquel M. Max André a exposé la façon dont il conçoit le problème d'Indochine.

La commission a ensuite abordé la question des incidents de l'Indonésie. Le manque d'informations ne lui ayant pas permis une étude approfondie, elle a exprimé le désir d'entendre, lors d'une prochaine réunion, M. le Ministre de la France d'Outre-Mer lui exposer son point de vue sur ce problème, ainsi que sur celui du plan de la France d'Outre-Mer.

M. Brunot a été désigné à l'unanimité pour siéger avec voix consultative à la commission des finances, en exécution de l'article 26 du règlement.

**Jeudi 27 février 1947.** — *Présidence de M. Marc Rucart, Président.* — La commission a étudié le projet de loi maintenant en vigueur au-delà du 1<sup>er</sup> mars 1947 certaines dispositions prorogées par la loi du 10 mai 1946, adoptée par l'Assemblée Nationale et pour lequel la procédure de discussion immédiate avait été demandée.

Après avoir protesté contre les méthodes de travail qui lui sont imposées pour l'étude de ce projet et qui ne lui permettent une délibération approfondie, la commission a désigné M. Max André comme rapporteur.

Un amendement à l'article 4 tendant à limiter au 1<sup>er</sup> juillet 1947 au plus tard, dans les départements et territoires autres que l'Indochine, relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer, le

maintien en application des dispositions législatives et réglementaires déjà prorogées pour une durée de neuf mois par les décrets du 31 mai 1946 et du 20 juillet 1946, a été adopté par la commission.

## INTÉRIEUR

(ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE  
ET COMMUNALE, ALGÉRIE).

**Jeudi 27 février 1947.** — *Présidence de M. Léo Hamon, président.* — La commission, après avoir procédé à un bref échange de vues sur le projet de loi (N° 76) voté par l'Assemblée Nationale, relatif aux indemnités des maires et adjoints, a chargé M. Trémintin de lui présenter lors de sa prochaine séance un rapport d'information sur cette question.

M. Bourrel, Directeur de l'administration [départementale et communale au Ministère de l'Intérieur, a fait ensuite un exposé très complet portant sur la réforme des finances locales.

Après avoir dressé un tableau de l'ensemble de la situation financière actuelle des départements et des communes, M. Bourrel s'est attaché à montrer les causes profondes de la crise que traversent les finances des collectivités locales ; il a ensuite analysé le contenu du projet de réforme déposé par le Gouvernement de M. Léon Blum sur le Bureau de l'Assemblée Nationale.

## JUSTICE ET LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

**Mardi 25 février 1947.** — *Présidence de M. Marcel Willard, président.* — La commission a procédé à l'examen du projet de loi (n° 41) complétant et modifiant la législation économique, dont elle est saisie pour avis.

Elle a décidé de préciser la définition du délit de rétention de stocks en demandant que les arrêtés ministériels dont il est question à l'article 3 puissent fixer, non seulement l'importance du stock normal, mais également les délais au delà desquels est considérée comme différée la mise en œuvre de matières ou la conservation de produits.

D'autre part, en ce qui concerne l'article 5 *bis*, elle a proposé que le bénéfice du sursis soit exclu pour les condamnations à des peines pécuniaires.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Pernot, Hauriou, Chaumel, Carles, Berthelot, Giacomoni, Fourré, Mme Girault et le président, il a été décidé de maintenir les dispositions de l'ordonnance du 30 juin 1945 rendant obligatoire la présence d'un magistrat municipal ou d'un officier de police judiciaire lors des perquisitions effectuées par les agents du Contrôle économique.

Par ailleurs, le principe des visites domiciliaires de nuit a été admis.

La commission a également proposé quelques modifications d'ordre rédactionnel à certains articles et la disjonction de l'article 9.

M. Haurion a été nommé rapporteur pour avis du projet de loi (n° 41), adopté par l'Assemblée Nationale, complétant et modifiant la législation économique, renvoyé, pour le fond, à la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

**Judi 27 février 1947.** — *Présidence de M. Marcel Willard, président.* — La commission a entendu la lecture de l'avis qui sera présenté en son nom par M. Hauriou, sur le projet de loi (N° 41) complétant et modifiant la législation économique, dont la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciale est saisie, au fond.

A la suite d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Chaumel, Pernot, le rapporteur, et le président, il a été décidé de demander la disjonction de l'article 11 *bis*.

La commission a ensuite examiné le projet de loi (N° 66) maintenant en vigueur au-delà du 1<sup>er</sup> mars 1947 certaines dispositions prorogées par la loi du 10 mai 1946 portant fixation de la date légale de cessation des hostilités, et l'a adopté.

Elle a confié à son président la mission de rapporter le texte en séance.

**Vendredi 28 février 1947.** — *Présidence de M. Marcel Willard, Président.* — La commission a procédé à l'examen du projet de

loi N° 25 relatif à diverses dispositions d'ordre financier, dont elle est saisie pour avis.

Un échange de vues s'est établi sur les dispositions de l'article 24. Après un vote, le maintien du texte adopté par l'Assemblée Nationale a été décidé.

Ont voté pour : MM. Max André, Carcassonne, Cherrier, Colardeau, Fourné, M<sup>me</sup> Girault, MM. Landaboure, Sablé, Willard.

Ont voté contre : MM. Boivin-Champeaux, Carles, Félice (de), Maire (Georges), Georges Pernot, Pialoux.

En ce qui concerne les articles 25, 26, 27 et 28, la commission a décidé de proposer qu'une procédure contradictoire soit instituée en matière de confiscation. Une sous-commission composée de trois membres a été chargée de mettre au point cette question.

M. Colardeau a été nommé rapporteur pour avis du projet de loi (n° 25) adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à diverses dispositions d'ordre financier, renvoyé pour le fond, à la commission des finances.

## MARINE ET PÊCHES

**Mercredi 26 février 1947. — Présidence de M. Abel-Durand, président.** — La commission a poursuivi son étude des problèmes posés par la situation actuelle de la pêche maritime. Elle a chargé M. Denvers de rapporter la proposition de résolution (N° 54) déposée au nom de la Commission et tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence toutes mesures utiles pour résoudre les difficultés auxquelles se heurtent marins-pêcheurs et armateurs à la pêche.

M. Denvers a également été désigné pour siéger avec voix consultative à la commission des finances, en exécution de l'article 26 du règlement.

## PENSIONS

### (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION)

**Vendredi 28 février 1947. — Présidence de M. Gatuing, président.** — La commission a reçu une délégation d'Associations de

victimes de guerre qu'elle a entendue au sujet de la situation particulière des veuves de guerre. La délégation a demandé une augmentation de la pension des veuves de guerre qui serait élevée à une valeur égale à la moitié de celle du mutilé à 100 0/0.

Elle a demandé également que le Gouvernement prenne des mesures pour permettre à la veuve de guerre chargée d'enfants, de vivre dignement tout en s'occupant de son foyer. Elle a posé, enfin, la question des devoirs à rendre aux morts pour la France.

M. Teyssandier, M<sup>me</sup> Oyon et M. Fouré ont ensuite signalé des cas qu'ils ont l'intention de soumettre à l'attention de M. le Ministre des Anciens Combattants.

Le président a informé la commission qu'il avait l'intention de demander au ministre, pour le bureau de la commission, une audience au cours de laquelle le ministre pourrait être invité à se faire entendre par la commission.

## PRESSE, RADIO ET CINÉMA

**Judi 27 février 1947. — Présidence de M. Jacques-Destrée, vice-président.** — La Commission a entendu un exposé de M. Pierre Bourdan, Ministre chargé de l'Information, sur la suppression de l'autorisation préalable.

Le Ministre a donné des éclaircissements et des précisions sur le projet de loi récemment déposé par lui devant l'Assemblée Nationale prévoyant cette suppression ainsi que la création d'un Centre National de sous-répartition du papier de presse.

Il a précisé qu'en attendant le vote de la loi sur le statut de la presse, il présenterait un projet en deux articles au Parlement, pour lequel il demanderait la procédure d'urgence afin qu'il soit voté avant le 1<sup>er</sup> mars. Ce projet portera suppression de l'autorisation préalable et prévoira un certain nombre de mesures pour protéger la presse existante.

Le Ministre a entretenu également la Commission de la grève, que les revendications sociales ne suffisent pas à expliquer, et qui risque de mettre en péril l'existence d'une presse indépendante aussi bien que la politique économique du Gouvernement.

Il a, enfin, répondu à différentes questions qui lui ont été posées, notamment par MM. La Gravière, Pezet, Rucart, Rouel et Boyer à ce sujet.

**Jeudi 27 février 1947.** — *Présidence de M. André Hauriou, président.* — La commission s'est réunie à 22 heures pour examiner le projet de loi gouvernemental portant suppression de l'autorisation préalable de faire paraître un journal ou écrit périodique. Le Président, après en avoir donné lecture, précise que ce projet ne condamnant plus le fait de faire paraître un journal sans autorisation préalable, supprime donc implicitement la nécessité de cette autorisation et rétablit ainsi la liberté de la presse. Le président souligne également l'intérêt de l'article 2 qui prévoit des mesures transitoires pour combler le hiatus entre la date de suppression de l'autorisation préalable et celle de l'entrée en vigueur de la loi sur le statut de la presse.

M. Avinin a proposé un amendement à l'article 2 tendant à éviter l'inféodation de la presse à des intérêts capitalistes.

Le président a constaté l'accord unanime de la commission sur le principe énoncé par M. Avinin.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Boyer, Hamon et La Gravière, sur le libellé de cet amendement, la commission a décidé, sur la proposition de son président, de substituer, à la dernière ligne du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2, aux mots : « en assurent l'administration, la direction ou la rédaction », les mots : « continuent à en assurer l'administration, la direction ou la rédaction dans les conditions normales qui ont justifié l'autorisation. »

M. Avinin a accepté cette rédaction qui sera présentée en séance au nom de la commission.

M. Hauriou a été désigné pour rapporter la proposition de loi et en soutenir la modification.

M. Pierre Bourdan, ministre chargé de l'Information, a été alors introduit en séance.

Après que le président lui eut exposé le point de vue de la commission, il s'est déclaré entièrement d'accord avec elle sur la modification proposée.

## PRODUCTION INDUSTRIELLE

**Mercredi 26 février 1947.** — *Présidence de M. Pairault, vice-président.* — Le président a donné un aperçu de l'état des derniers

travaux de la commission de la Production Industrielle à l'Assemblée nationale. Après un échange de vues, au cours duquel MM. Armengaud, Siaut, Lacaze ont successivement pris la parole, la commission, poursuivant l'élaboration de ses méthodes de travail a créé les sous-commissions suivantes :

1° Sous-commission de l'Energie (Houillères, Electricité, Gaz, Carburants) ;

2° sous-commission de la Sidérurgie-Approvisionnements industriels et Industries mécaniques ;

3° sous-commission des Textiles, Cuirs, Industries chimiques, Bois et Industries diverses ;

4° sous-commission de la France d'Outre-Mer ;

5° sous-commission des nationalisations.

Elle a manifesté le désir d'assortir ses travaux et ceux de ses sous-commissions de contacts étroits avec les organismes analogues de l'Assemblée nationale.

## RAVITAILLEMENT

**Marli 25 février 1947.** — *Présidence de M. Lefranc, président.* — M. Brune a été nommé rapporteur de la proposition de résolution n° 35, tendant à inviter le Gouvernement à faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre en vue d'assurer aux Français le pain quotidien d'ici la soudure 1947.

Madame Rollin a été nommée rapporteur pour avis du projet de loi (n°41), complétant et modifiant la législation économique, dont la commission des affaires économiques est saisie pour le fond.

**Mercredi 26 février 1947.** — *Présidence de M. Lefranc, président.* — La commission a décidé de renvoyer à sa prochaine séance la discussion du rapport de M. Brune sur la proposition de résolution n° 35.

Elle a ensuite entendu la lecture du projet de rapport pour avis de M<sup>me</sup> Rollin sur le projet de loi n° 41, complétant et modifiant la législation économique.

## RECONSTRUCTION ET DOMMAGES DE GUERRE

**Jeudi 27 février 1947.** — *Présidence de M. Dupic, président.* — La commission a désigné M. Chochoy pour siéger avec voix consultative au sein de la commission des finances, en exécution de l'article 26 du règlement.

M. Fontaine, Chef de cabinet du Ministre de la Reconstruction a été ensuite entendu.

MM. Duclercq, Carles, Yves Jaouen et Chochoy lui ont posé diverses questions auxquelles il a répondu en exposant la position du ministère sur les points suivants :

En ce qui concerne le plan Monnet, la Reconstruction s'est vu attribuer un volume de travaux d'environ 120 milliards, sur l'ensemble du potentiel de l'activité du bâtiment en 1947 ; son budget total de 160 milliards est, d'autre part, inférieur aux 252 milliards du programme primitif. Le vote tardif de ce budget, enfin, a retardé le démarrage de la reconstruction.

Pour les immeubles d'Etat, la situation présente deux aspects : étant donné qu'il existe une charte des sinistrés, c'est à ceux-ci qu'incombe maintenant la tâche de la reconstruction, et ils ne semblent pas montrer l'enthousiasme qu'on aurait pu attendre d'eux, ce qui risque de poser un grave problème du chômage. D'autre part, un crédit de un milliard permet à l'Etat de conserver des chantiers-témoins où pourront être réalisées des expériences impossibles aux particuliers.

Quant au fait que le droit à l'indemnité est considéré comme ayant le même caractère mobilier ou immobilier que le bien détruit, fait qui augmente la taxe de mutation, il a pour objet d'éviter les détachements et les spéculations.

La commission, après un échange de vues sur le sujet, a estimé que la question était du ressort du ministre des Finances et non de celui du ministère de la Reconstruction.

Le chef de cabinet a répondu ensuite rapidement aux questions qui lui ont été posées sur le remboursement des stocks, le retard dans le paiement des entrepreneurs, la situation des artisans sinistrés, le problème des hangars agricoles — au sujet desquels se pose la grave question des matériaux de couverture.

Un échange de vues s'est établi enfin sur le nombre et la qualité des fonctionnaires des délégations départementales du Ministère de la Reconstruction.

## SUFFRAGE UNIVERSEL, RÉGLEMENT ET PÉTITIONS.

**Jeudi 27 février 1947.** — *Présidence de M. Trémintin, président.* — La commission a poursuivi l'examen du projet de règlement du Conseil de la République dont M. Salomon Grumbach est le rapporteur.

L'article 61, réglementant la transmission à l'Assemblée Nationale des avis donnés par le Conseil sur les projets et propositions de lois dont il aura été saisi par elle, a été adopté.

L'article 62, qui fixe les modalités selon lesquelles le Conseil de la République pourra demander à l'Assemblée Nationale une prolongation du délai constitutionnel qui lui est imparti pour donner son avis sur un projet ou une proposition de loi, a été également adopté.

La commission a ensuite entendu une communication de M. Socé relative à certains articles de presse critiquant le mode d'élection des conseillers représentant les territoires d'Outre-Mer.

Le président interviendra à ce sujet au nom de la commission auprès du ministre de la France d'Outre-Mer.

## TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

**Mercredi 26 février 1947.** — *Présidence de M. Henri Martel, président.* — La commission a procédé à la discussion des rapports :

— de Mme Devaud sur la proposition de résolution (n° 18) présentée par Mme Devaud et les membres du parti républicain de la liberté, relative à l'extension du droit d'élire les administrateurs des caisses d'organismes de sécurité sociale aux bénéficiaires de l'assurance vieillesse.

Après une discussion à laquelle prirent part, notamment, MM. Baret, Abel-Durand, Rehault, Defrance, Grimal et Mme Brisset, les conclusions du rapport ont été repoussées par 15 voix contre 2.

M. Abel Durand a été désigné pour rapporter à nouveau la proposition, mais la commission a décidé de reporter la discussion de ce rapport au moment où sera examinée une proposition de résolution de M. Abel-Durand lui-même sur le même sujet.

— de M. Lafay sur la proposition de résolution (n° 17) présentée par Mme Devaud et les membres du parti républicain de la liberté, relative à l'extension du droit d'élire les membres des Conseils d'administration des organismes de sécurité sociale, au conjoint de l'allocataire.

Après discussion et vote, les conclusions du rapport ont été adoptées par la commission par 14 voix contre 13.

— de M. Lafay sur la proposition de résolution (n° 30) présentée par M. Lafay et les membres du rassemblement des gauches républicaines, relative à la date de l'élection des administrateurs des caisses de sécurité sociale.

Après discussion et vote, la commission a repoussé les conclusions du rapport par 15 voix contre 6.

M. Dassaud a été nommé rapporteur de la proposition de résolution (n° 50) présentée par M. Jules Masson et les membres du groupe socialiste, relative à l'extension du bénéfice de l'allocation mensuelle de 700 francs à toutes les personnes remplissant les conditions requises par la loi du 13 septembre 1946 dont les ressources ne dépassent pas un certain total.

M. Caspary a été nommé rapporteur de la proposition de loi (n° 53) adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant l'article 69 du livre IV du Code du Travail, concernant la procédure devant les Conseils de Prud'hommes.